

LETTRE DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chère Meulsonne, cher Meulson,

C'est avec une immense fierté et une profonde émotion que je vous adresse aujourd'hui cette première lettre en tant Maire de MARON. La confiance que vous avez accordé à l'équipe qui s'est présentée à mes côtés représente le témoignage partagé de ce que nous avons souhaité mettre en avant, à savoir l'attachement à l'avenir de notre belle commune.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser mes plus sincères et chaleureux remerciements.

L'équipe municipale est désormais en place et a entamé son travail. Ces premières semaines ont été consacrées à la mise en place de notre organisation : création des commissions municipales, répartition des délégations et participation aux instances intercommunales.

Ce temps de structuration est essentiel pour nous permettre d'agir de manière efficace et coordonnée au service de la commune.

Nous poursuivons actuellement ce travail afin de définir les priorités d'action qui guideront les mois à venir.

Construire une communication municipale utile et accessible à tous.

Parmi les sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur figure la communication avec les habitants. Il nous semble important que chacun puisse être informé(e) de la vie de la commune et de la façon qui lui convient le mieux.

C'est pourquoi nous réfléchissons actuellement à la **mise en place d'une communication municipale renouvelée**, plus régulière et plus accessible. Dans ce cadre, nous souhaiterions recenser vos préférences : certains d'entre vous restent attachés à recevoir le journal municipal et les documents officiels en format papier, tandis que d'autres préféreraient les recevoir sous format dématérialisé, via intramuros.

A cet effet, vous trouverez joint à cette lettre un coupon réponse vous permettant de nous faire part de votre préférence. Votre avis nous est précieux pour construire une communication municipale qui vous ressemble et vous soit vraiment utile.

La requalification de la place Charles de Gaulle

La fin du mandat précédent et le début de celui-ci sont bien évidemment marqués par la requalification de la place Charles de Gaulle.

Après une intense période de travaux, nous sommes très heureux de vous annoncer que la rénovation de la place Charles de Gaulle touche à sa fin. Ce chantier, attendu par beaucoup d'entre vous, a permis de redonner à ce lieu emblématique du cœur de notre village tout l'éclat et la convivialité qu'il mérite.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 20 juin 2026. Afin de marquer cette célébration comme un moment festif et partagé, une soirée guinguette ouverte à tous les habitants sera organisée à l'issue de l'inauguration, en fin de journée. Musique, convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous.

Venez nombreux, en famille, entre voisins, entre amis !

Fête nationale


Dans la continuité des festivités, comme chaque année, la commune de Maron s'apprête à **célébrer la Fête Nationale** dans la joie et la convivialité. Le dimanche 13 juillet, rejoignez-nous pour la soirée autour d'une animation musicale festive, de restauration sur place et d'un feu d'artifice qui illuminera le ciel de notre village. Nous vous attendons bien évidemment nombreuses et nombreux.

En attendant de vous retrouver à l'occasion de ces manifestations, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, à toutes et à tous un très bel été, riche en moments partagés, en repos bien mérité et en bonheurs simples.


Mathieu BOULANGER

Maire de Maron

Restez informés

 Intramuros
Infos • Alertes • Événements



 Facebook (nouvelle page)
Commune de Maron - Officiel
Actualités de la commune